



période d'essai fini , mon employeur souhaite renouvelé.

Par **youyou85**, le **12/03/2013** à **23:21**

Bonjour,

je suis actuellement réceptionniste de nuit en hôtellerie, j'ai commencé le 2/01/2013 avec une période d'essai de deux mois , donc qui doit finir le 02/03/2013.

Et sur mon contrat il y est inscrit et je site: "ce contrat est conclu pour une durée indéterminée . il ne prendra effet définitivement qu'à l'issue de la période d'essai de deux mois qui expirera le 02/03/2013."

Donc il n'est mentionné nul part que la période d'essai est renouvelable.

Je viens de m'apercevoir qu'il souhaiterait me faire signer une prolongation de ma période d'essai.

Ma question est : est-ce légale étant donné que sur mon contrat il n'est mentionné nul part que le période d'essai peut être renouvelé?

est-ce le droit de refuser de signer ce document?

Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **13/03/2013** à **00:50**

Bonjour,

Vous avez d'autant plus le droit de refuser que l'employeur aurait dû vous faire part du renouvellement de la période d'essai, en tout état de cause, avant le terme de la période initiale et que vous êtes maintenant définitivement en CDI...

Par **Calou0**, le **13/03/2013** à **10:04**

Bonjour,

Non seulement il est trop tard pour renouveler votre période d'essai (sauf à anti-dater le document) mais en outre il n'est pas possible de renouveler votre période d'essai si cela n'est pas mentionné dans votre contrat de travail.

Vous êtes donc embauché définitivement et si votre employeur souhaite mettre fin au contrat, il devra vous licencier dans les formes.

Bien cordialement,
Pascale LAPORTE
Avocat à la Cour